

Itzer Trail, La course 100% solidaire

RÈGLEMENT GÉNÉRAL

Article 1 : Organisation

ITZER TRAIL est un trail organisé par l'Association des Initiatives des Jeunes d'Itzer (ASSIJI ou l'Organisateur). L'Organisateur peut être contacté à tout moment pour toute demande d'explication ou d'information complémentaire via le formulaire disponible sur le site www.itzer.net, par courriel à l'adresse assiji2019@gmail.com ou par message WhatsApp +212 673 08 18 60.

Article 2 : Date, horaires et parcours

ITZER TRAIL est organisé deux fois par an :

3^{ème} week-end de mai à Itzer :

Distances : **100km** en trois étapes : 44, 35 et 21km / **56km** en deux étapes : 35 et 21km / **21km** ou **10km**

- Départ/Arrivée : Centre sportif et culturel d'Itzer
- Heure de départ : 7h30
- Durée maximale de la course : 10 heures pour les 44km / 7heures pour les 35km, 5 heures pour les 21km et 3 heures pour les 10km
- Ravitaillements : Quatre pour les 44km et les 35km, trois pour les 21km et un pour les 10km
- Température : 15° la nuit et 26° le jour
- Dénivelé : 1.500 pour les 44km / 840 m pour les 35km et 450 m pour les 21km

Le retrait des dossards se fait au complexe sportif et culturel d'Itzer.

3^{ème} week-end de novembre au lac Sidi Ali :

Distances : **Marathon** en deux étapes : 21km sur deux circuits différents / **21km** ou **10km**

- Départ/Arrivée : Lac Sidi Ali
- Heure de départ : 10h
- Durée maximale de la course : 5 heures pour les 21km et 3 heures pour les 10km
- Ravitaillements : Trois pour les 21km et un pour les 10km
- Température : 5° la nuit et 15° le jour
- Dénivelé : +1.040m sur les deux étapes et +520m sur les 21km

Le retrait des dossards se fait au complexe sportif et culturel d'Itzer.

Le port du dossard bien visible sur la poitrine, non plié ou masqué, est obligatoire tout au long de la course

Article 3 : Conditions de participation

La participation au ITZER TRAIL n'est ouverte qu'aux coureurs qui ont l'aptitude à la pratique de la course à pied en compétition ou ayant une licence.

ITZER TRAIL est accessible aux coureurs amateurs et professionnels âgés de 18 ans et plus.

Les mineurs sont autorisés à participer à la compétition sous réserve d'avoir 16 ans révolus à la date de l'épreuve et de présenter une autorisation parentale dûment remplie et signée sur place.

Matériel obligatoire : Sac à dos d'hydratation 2 litres, couverture de survie, sifflet et lampe frontale.

Article 4 : Mode d'inscription

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur notre site internet www.itzer.net et le coureur recevra immédiatement une confirmation par courriel. Aucun participant ne pourra s'inscrire sur place. L'inscription n'est validée qu'après paiement du droit d'inscription. Le prix du dossard est de 500 dirhams, cela inclut le t-shirt, les ravitaillements, la médaille, l'animation, le film de la course, l'assurance, l'assistance médicale et un don à l'association. Pour l'hébergement, plusieurs options s'offrent aux participants : Hôtel Météorites Boulajoul, Hôtel Xaluca ou chez l'habitant à Itzer. L'hébergement et les repas sont à la charge des participants. Toute inscription engage personnellement son auteur. Le transfert d'inscription ou la cession de dossard à un tiers est strictement interdit. Tout participant porteur d'un dossard obtenu en infraction avec le présent règlement pourra être mis hors course ou être reconnu responsable de tout dommage si un accident survient durant l'épreuve. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenu ou causé par ce dernier dans ce type de situation. En cas de non-participation à l'épreuve pour quelque motif que ce soit, le coureur inscrit ne peut prétendre à aucun remboursement des frais engagés.

Article 5 : Sécurité

L'organisateur déploiera un dispositif de secours afin de garantir la sécurité et l'assistance médicale des coureurs. Des signaleurs seront présents sur les parcours et la gendarmerie sera prévenue de la tenue de la manifestation. Les blessés ou malades seront pris en charge par une équipe médicale sur place. Un kinésithérapeute attend les concurrents à l'arrivée. Pour toute urgence, un numéro de téléphone est imprimé sur chaque dossard. Toutefois, chaque participant a l'obligation d'apporter son assistance à un concurrent victime d'un accident jusqu'à l'arrivée des secours.

Article 6 : Assurance, responsabilité et comportement

Les organisateurs ont souscrit une police d'assurance responsabilité civile pour couvrir la compétition. Tous les autres participants sont tenus de contracter une assurance à titre individuel.

L'organisation décline toute responsabilité dans l'éventualité d'un accident ou d'une défaillance des coureurs du fait de problème de santé ou d'une préparation insuffisante. Les concurrents assument pleinement la responsabilité de leur participation et s'engagent à ne lancer aucun recours contre l'organisateur de l'évènement de running en cas de dommages ou de séquelles consécutives à la course. Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de vol des affaires personnelles des participants ou de dégradation de matériel.

Article 7 : Programme

Itzer Trail - Mai

Jeudi

16h : Retrait des dossards des trois étapes au complexe sportif d'Itzer

Vendredi

07h : Rassemblement au complexe sportif d'Itzer

07h30 : Départ de la course de 44km

16h : Retrait des dossards des deux étapes au complexe sportif d'Itzer

Samedi

07h : Rassemblement au complexe sportif d'Itzer

07h30 : Départ de la course de 35km

16h : Retrait des dossards des 21km au complexe sportif d'Itzer
20h : Concert de musique du patrimoine folklorique local

Dimanche

07h : Rassemblement au complexe sportif d'Itzer
07h30 : Départ de la course 21km
12h : Remise des prix
13h : Fin de l'événement

Itzer Trail - Novembre

Vendredi

16h : Retrait des dossards des deux étapes au complexe sportif d'Itzer

Samedi

09h : Rassemblement des participants au lac Sidi Ali
10h : Départ de la première étape des 42km
16h : Retrait des dossards des 21km et 10km au complexe sportif d'Itzer
20h : Concert de musique du patrimoine folklorique local

Dimanche

09h : Rassemblement des participants au lac Sidi Ali
10h : Départ des courses de 21km et 10km
13h : Remise des prix
15h : Fin de l'événement

Article 8 : Couverture image

ASSIJL se réserve tous les droits exclusifs d'utilisation des images de la course. Les concurrents consentent ici, que ASSIJL dispose du droit exclusif de leur identité et de leur image individuelle ou collective pour tout ce qui concerne de près ou de loin leur participation à Itzer Trail. Tout support photographique, vidéo ou cinéma réalisé pendant l'épreuve ne pourra être utilisé par les concurrents, les accompagnateurs ou l'encadrement qu'à des usages privés, sauf autorisation particulière ou accréditation d'ASSIJL.

Article 9 : Décharge de responsabilité

Chaque participant au trail d'Itzer déclare qu'il n'a aucune contre-indication pour la pratique de la course à pied en compétition et qu'il dispose du matériel nécessaire au trail (cf. Article 3). La participation à Itzer Trail se fera sous son entière responsabilité avec renonciation à tout recours envers les organisateurs quel que soit le dommage subi. Il renonce expressément à faire valoir des droits à l'égard des organisateurs et s'engage à n'exercer aucune poursuite envers les organisateurs pour tout incident pouvant résulter de sa participation à cette manifestation. Tout abandon devra être signalé au responsable du poste de contrôle le plus proche, le dossard sera remis au responsable du poste.